

Recapitalisation de la Samir

L'actionnaire principal misera 672 millions de dollars avant le 15 novembre



Les unités de production sont à l'arrêt depuis le 5 août dernier.

Ph. Saouri

L'augmentation de capital de 10 milliards de DH a été entérinée en assemblée générale extraordinaire. L'actionnaire majoritaire s'est engagé à apporter 672 millions de dollars avant la mi-novembre 2015. Mais rien sur les modalités de l'opération ni sur ce que réserve le groupe à ses créanciers.

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (Samir), tenue le 16 octobre, a autorisé le conseil d'administration (CA) à procéder à l'augmentation de capital annoncée. Elle sera d'un montant global maximum de 10 milliards de DH, comme décidé par le CA, réuni début septembre. L'opération sera effectuée en une seule fois.

Le CA a également pris note que l'actionnaire majoritaire, à savoir le groupe Corral, a confirmé son intention d'apporter sa quote-part, soit un montant

de 672 millions de dollars, avant le 15 novembre 2015. L'actionnaire principal «a confirmé sa volonté de fournir ses meilleurs efforts pour souscrire au solde de l'augmentation de capital, dans l'hypothèse où les actionnaires minoritaires ne souscriraient pas à l'augmentation de capital», soulignent les membres du CA dans un communiqué de presse, post-AGE. «Pour permettre la bonne réalisation de cette opération, le conseil entamera les démarches auprès des autorités publiques et boursières marocaines avec pour objectif de lancer l'opération d'appel pu-

blic à l'épargne dans les meilleurs délais», souligne le même communiqué. Le CA évoque aussi une réunion qui sera tenue prochainement pour arrêter définitivement les modalités de l'augmentation de capital.

Par ailleurs, la Samir annonce que son CA a «entamé des travaux» pour arrêter un plan de reprise et de redémarrage de ses activités. Le conseil a aussi décidé de renforcer la gouvernance de la Samir et se faire accompagner par un cabinet conseil en stratégie pour qu'il lui présente un rapport et des recommandations à cet effet.

Enfin, l'AGE n'a pas fait d'annonce par rapport au détail du plan de sauvetage du raffineur, ni de ce que le groupe a décidé à l'égard de ses créanciers. Notons que la Samir a comptabilisé une perte nette consolidée de 3,454 milliards de DH au terme des six premiers mois de cette année. Son chiffre d'affaires est aussi en forte baisse. Il a totalisé 12,48 milliards au terme du premier semestre 2015, contre 24,57 milliards un an plus tôt. Rappelons que les unités de production de la Samir sont à l'arrêt depuis le 5 août. En cause, une rupture d'approvisionnement en pétrole brut dû à des difficultés financières de la société. Au départ, la Samir évoquait un retard d'approvisionnement et une livraison du marché en produits raffinés qui devait continuer en fonction des stocks disponibles, ainsi qu'un retour à la normale le 15 août 2015. S'en est suivi un marathon de négociations et de réunions de crise, entre les autorités gouvernementales et le top management de la société de raffinage, qui a abouti à un projet de solution à la crise financière que traverse l'unique raffineur du pays. D'où l'augmentation de capital. ■

Youssef Boufous

La Samir annonce que son CA a «entamé des travaux» pour arrêter un plan de reprise et de redémarrage de ses activités.